



Achat d'une voiture avec des vices cachés

Par **Maud**, le **10/03/2011** à **09:48**

Bonjour,

Nous avons acheté une 206 SW a un particulier il y à un mois de ça (le 8 février) sur le site le Bon Coin.

Nous avons essayé la voiture, tout nous semblait correct. Le monsieur qui la vendait nous expliqua qu'il rachetait des voitures à des particuliers puis les revendait et ce fessais entre 300 et 400 euros de marge dessus d'où le fait qu'il n'avait pas refait la carte grise. Elle était encore au nom des anciens propriétaires. Il avait toutes les factures concernant la voiture, le contrôle technique était ok, a priori pas de souci. Il souhaitait se faire payer en liquide.

Deux jours après l'achat la voiture fessait un bruit au niveau du pot d'échappement de sorte que nous ne puissions pas nous en servir.

Après avis du garagiste, il faut changer le catalyseur soit 450 euros de frais.

Nous avons pu nous servir de la voiture que 15 jours après l'avoir acheter car nous n'avions pas forcément cette somme pour faire les réparations.

La catalyseur avait apparemment été ressoudé et bricolé. Nous avons alors décidé d'appeler les anciens propriétaires de la voiture: il on vendu leur voiture le 4 février a un monsieur qui se fessait passer pour un garage il on signé les papiers de vente sur un document au nom d'un garage (celui d'un ami de ce monsieur).

Les personnes connaissaient les frais à prévoir sur cette voiture et la vendait 1600 euros car encore 1500 euros de frais à prévoir dessus. (la voiture est coté 2800 euros a l'argus). Dans l'annonce qu'il avait posté sur le bon coin il avait bien stipulé les frais à prévoir. Le monsieur à réussi à l'avoir à 1450 euros et nous la revendu dans l'état a 3050 euros.

Aujourd'hui nous apprenons qu'il y a encore 700 euros de frais à faire dessus (demi train arrière gauche).

Nous pouvons nous en servir mais cela use les pneus arrière et nous limite dans nos déplacements. Nous n'avons aujourd'hui pas cette somme pour effectuer les réparations.

Nous avons appelé le vendeur qui nous dis n'être au courant de rien, nous savons que c'est totalement faux.

De plus les papiers de vente que nous avons signé au près de ce monsieur avait été écrits et signé par lui même en imitant les signatures des anciens propriétaires.

Aurait il des recours contre lui ?

Aujourd'hui il nous propose 150 euros ou le rachat de notre voiture.

Cordialement.

Par **chris_idv**, le **10/03/2011** à **10:15**

Bonjour,

[citation]il n'avait pas refait la carte grise. Elle était encore au nom des anciens propriétaires. Il souhaitait se faire payer en liquide.[/citation]

Sur la base de ces informations le moins que l'on puisse dire est que vous avez fait preuve d'une très grande naïveté (pour rester poli).

Comment voulez vous qu'une transaction commerciale se déroulant dans de telles conditions dignes d'une opération de contrebande puisse être honnête et sincère de la part du vendeur ?

[citation]Aujourd'hui il nous propose 150 euros ou le rachat de notre voiture. [/citation]

Donc restituez le véhicule et récupérez votre argent (chèque de banque ou espèces uniquement).

Cordialement,

Par **Maud**, le **10/03/2011** à **10:22**

On a été bête et très naïf on le sait et le reconnaît. On a voulu faire confiance voilà tout.

Lui restituer la voiture ok mais nous avons déjà fait des frais dessus et nous serions encore une fois perdant.

Au jour d'aujourd'hui nous en avons effectué pratiquement 900 euros de frais dessus (carte grise, plaque, catalyseur, disque et plaquettes a l'avant...)

Ça ne serait pas dans notre avantage qu'il la reprenne.